

**Compte rendu de la réunion du
Comité directeur de la Fédération Française de Spéléologie
Lyon - 19 et 20 mars 2005**

Membres du Comité directeur présents : Jean-Yves Bigot (publications), Hervé Dumay, Delphine Fabbri, Laurent Galmiche, Bernard Giai-Checa (EFPS), Robert Guinot, Philippe Kerneis, Henri Lavictoire, Eric Lefebvre (financière, le samedi puis pouvoir le dimanche à Delphine Molas), Bernard Lips, Annick Menier, Roger Mir, Delphine Molas, Claude Mouret (UIS, FSUE), Valérie Plichon (FAAL).

DTN : Claude Roche

Excusés : Géo Marchand (président d'honneur), Fabien Darne (pouvoir à Annick Menier), Jean-Pierre Gruat (pouvoir à Bernard Tourte, non transmissible), Jean-Michel Ostermann (médicale, pouvoir à Claude Mouret), Bernard Thomachot (pouvoir à Hervé Dumay), Bernard Tourte (pouvoir à Bernard Lips).

Présidents de commission : Emmanuel Cazot (EFS), Daniel Chailloux (audiovisuelle), Michel Decobert (assurance), Damien Delanghe (conservatoire), Marc Faverjon (CREI), Jean-Pierre Holvoet (statuts), Stéphane Jaillet (scientifique, le samedi), Alain Morenas (Spelunca librairie), Yves Pratter (CoDoc, GTIF), Pierre Rias (professionnelle), Christophe Tschertter (environnement).

Autres personnes présentes : Gilles Colin (CSR Q), Eric Alexis (conseiller technique national, le samedi matin), Joëlle Locatelli (EFPS, le dimanche)

Excusés : Dominique Dorez (CSR S), Rémy Helck (Jeunes), José Mulot (CSR T), Thierry Saunier (EFC),

Le Comité directeur remercie chaleureusement Michel Decobert pour son travail au service des fédérés durant les 30 années qu'il a consacrées à l'assurance fédérale.

1. Approbation du CR de la réunion de Comité directeur précédente
2. Questions sur le CR de la dernière réunion de Bureau
3. Vote par correspondance : achat des locaux
4. Confirmation de votes par courriels
5. Election des membres des organes disciplinaires
6. Recevabilité des candidatures au comité directeur de la FFS

Les commissions FFS

7. Commission environnement : réserve souterraine de la montagne noire
8. Commission financière
9. Conservatoire du milieu souterrain
10. Statuts, RI, règlement disciplinaire
11. RI de la commission Professionnelle
12. Compte rendu de la réunion d'harmonisation du brevet d'état de spéléologie
13. Publications
14. Documentation
15. CREI
16. Participation et stand FFS au congrès UIS 2005 à Athènes
17. Nomination du délégué UIS
18. Nomination du délégué FSUE
19. Election du délégué juridique et de son adjoint
20. Assurance :
21. Médicale : élection du président adjoint
22. Délégué aux prix fédéraux

Point d'avancement des groupes de travail

23. Vers un label FFS
24. Raids
25. Etats généraux de la spéléologie
26. Charte graphique
27. Journées Nationales de la Spéléologie 2005
28. Musée spéléologique
29. Convention avec le BRGM

Finances – comptabilité

30. Aides aux EDS
31. « Sentiers karstiques » demande du CSR Midi Pyrénées

32. Comptes 2004

33. Budget 2005

Autres points

34. Recensement des équipements et sites de pratique (RES) par le MJSVA

35. AGN 2005 à Narbonne : organisation, ordre du jour

36. Rapport moral

37. Rapport d'orientation

38. Membres d'honneur

39. Réserve naturelle souterraine de l'Ariège – Demande du CDS 09

40. Rencontres des sports de nature à Millau

41. Procédure d'archivage des courriers au siège fédéral

42. Demande de renouvellement d'agrément du CDS 66

1. **Approbation du CR de la réunion de Comité directeur précédente**

Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

2. **Questions sur le CR de la dernière réunion de Bureau**

Pas de remarque.

3. **Vote par correspondance : achat des locaux**

Conformément aux deux résolutions votées lors de l'AGN 2004, un vote par correspondance a été proposé aux grands électeurs pour l'achat de deux lots situés dans la résidence « La Presqu'île » au 19 rue Marc Antoine Petit à Lyon (2^e). Le dossier remis aux grands électeurs a pris la forme de la Lettre de l'élu n°24.

Le 28 février 2005, Vincent Lafont et Joël Possich en tant que scrutateurs, Jean-Pierre Holvoet en sa qualité de président de la commission Statuts et Bernard Lips en qualité de président de la FFS ont dépouillé le vote par correspondance concernant l'achat du local.

Voici les résultats :

Nombre de votes reçus : 63 dont 5 envoyés après la date limite fixée au 20 février à minuit (cachet de la poste faisant foi) et qui n'ont pu être acceptés.

Soit 58 votes recevables.

Parmi ces 58 votes, il y avait 16 bulletins nuls : 1 car le bulletin de vote était signé, 1 parce que le bulletin de vote était remplacé par un carton avec la mention "oui" et 14 parce que le bulletin de vote ne comportait que le texte imprimé sans aucune des indications "oui", "non" ou "abstention" demandées.

Donc 42 bulletins exprimés dont :

Pour : 42	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

L'AG a donc voté en faveur de cet achat.

La signature de l'acte d'achat a eu lieu le 3 mars 2005 pour un montant de 117.500 € hors frais d'acquisition.

4. **Confirmation de votes par courriels**

Six motions ont été soumises par courriel au vote du Comité directeur :

Vote 1 :

Le Comité directeur approuve les projets de statuts et de règlement intérieur du CDS 06 et de convention entre la FFS et la Fédération monégasque de spéléologie.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

Vote 2 :

Les Etats Généraux de la Spéléologie se dérouleront les 12 et 13 novembre 2005.

Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

Vote 3 :

Le Comité directeur définit la composition de la délégation fédérale au congrès UIS 2005 à Athènes : Claude Mouret (délégué UIS), Christian Dodelin (candidat à la présidence de la commission secours de l'UIS), Alain Morenas (stand Spelunca Librairie), Philippe Brunet (candidat à la présidence de la commission plongée souterraine de l'UIS), Marcel Meyssonier (président de la commission enseignement de l'UIS), Bernard Tourte (représentant du Bureau FFS), Annick Menier (membre du Comité directeur), Marc Faverjon (président de la CREI), Bernard Gai-Checa (président EFPS) et Thierry Monges (correspondant pays), soit 10 personnes.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Vote 4 :

Le Comité directeur décide de porter à 5.000 € le montant de la subvention accordée à l'organisateur du congrès national ou d'un Rassemblement national »

Pour : 12	Contre : 1	Abstention : 3
-----------	------------	----------------

Vote 5 :

Le Comité directeur délègue à la commission statuts de la FFS la validation des statuts et des RI des CDS et CSR tout en conservant le droit de trancher en cas de litige »

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Vote 6 :

Le Comité directeur donne pouvoir au Président de la FFS pour la saisine en appel du tribunal administratif, en tant que co-requérant avec la FFME, dans le dossier d'interdiction d'accès du canyon de Zarkanbide

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

Remarque : il s'est révélé impossible de co-requérir en appel aux côtés de la FFME car nous n'étions pas co-requérant en première instance. L'implication de la FFS a donc consisté en une participation financière à hauteur d'un tiers des frais d'avocat, soit 478,40 €.

La validation de ces résultats est soumise au vote :

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

5. Election des membres des organes disciplinaires

Non élu : Youen Carpo (9 voix pour, 8 contre, 1 abstention) obtient la majorité mais est déclassé au profit des candidats ayant obtenu un plus grand nombre de voix.

Sont élus :

organe de première instance					organe d'appel				
Nom	pour	contre	abst.	nul	Nom	pour	contre	abst.	nul
Michel Baille	17	1			Philippe Brunet	17	1		
Jean-Damien Bouvier	10	6	1	1	Gilles Monteux	14	2	1	1
Alain Calmels	15	2	1		Claude Mouret	14	2		2
Fabien Darne	18				Philippe Picard	16		1	1
Annick Menier	17			1	Denis Raynaud	15	2	1	

6. Recevabilité des candidatures au comité directeur de la FFS

La commission de surveillance des opérations électorales et le Comité directeur examinent les candidatures reçues : Bernard Abdilla, Thierry Colombo, Gilles Turgné. Les professions de foi ont été reçues dans les délais impartis, elles comportent moins de 2.000 caractères, espaces compris, sont signées et accompagnées d'une photographie. Les candidats sont tous fédérés depuis 2003 sans interruption. Ces candidatures sont donc recevables et seront soumises au vote de l'Assemblée générale.

Les commissions FFS

7. Commission environnement : réserve souterraine de la montagne noire

Le projet de création d'une réserve naturelle souterraine éclatée sur la Montagne noire, est en relation directe avec la demande d'inscription au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO** de 18 groupes de cavités du sud de la France (Hérault). Toutes les cavités concernées sont des cavités déjà fermées et gérées par les clubs locaux. A l'occasion de diverses réunions préparatoires, les principaux intervenants (clubs inventeurs et/ou gestionnaires, les structures départementale et régionale de la FFS, la commission environnement nationale et les communes concernées) ont émis un avis favorable, quant à l'engagement de la démarche. La maîtrise d'ouvrage pourrait être assurée par le Parc Régional du Haut Languedoc. Sur bien des aspects, ce projet apparaît cohérent car les cavités concernées, de par leur spécificité (minéralogiques notamment),

leur histoire, justifient pleinement une démarche de type réserve naturelle.

La création d'une réserve naturelle permettrait notamment :

- de soulager les clubs locaux en matière d'accompagnement, tout en pérennisant l'accès à ces sites
- la mise en place d'un véritable programme scientifique et de publication qui fait défaut sur le secteur
- la mise en place d'un comité de gestion représentatif et la création d'un poste de conservateur.

De plus en s'impliquant dès l'origine, la FFS s'affirme comme l'interlocuteur incontournable pour la réalisation de réserves souterraines.

« Le comité directeur, valide l'implication de la fédération dans le projet et missionne la commission environnement, en étroite collaboration avec le CDS, le CSR, les clubs locaux et le conservatoire pour contribuer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à la gestion de cette réserve. »

Pour : 18	Contre : 1	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8. Commission financière

« Le Comité directeur soumettra au vote de l'Assemblée générale le règlement financier présenté par la commission et amendé en séance. »

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Election des membres de la commission :

Candidate : Denise Soulier

Pour : 15	Contre : 2	Abstention : 0	Nul : 1
-----------	------------	----------------	---------

9. Conservatoire du milieu souterrain

- Grotte de Foissac (46)

Rappel : la Fédération a acheté en 1997 un terrain qui couvre une partie de la grotte (partie non touristique) avec un accès. François Rouzaud y est décédé subitement lors de la préparation d'un stage national scientifique en 1999.

Il avait été alors décidé de renommer le réseau : « grotte de Foissac – réseau François Rouzaud ».

Un courrier a été envoyé à la FFS faisant compte-rendu de la dernière réunion du comité de pilotage de la grotte. Le comité n'a pas convoqué le représentant fédéral, Damien Delanghe délégué du Conservatoire, qui n'a donc pas été informé des projets de modification de règlement intérieur, de nomination d'un nouveau conservateur et de baptême d'un puits « François Rouzaud ».

Le Comité directeur n'a pas d'objection sur ces propositions, mais demande que le fonctionnement normal du comité de pilotage soit respecté. Il sera également rappelé que le réseau est déjà nommé « grotte de Foissac – réseau François Rouzaud ».

Aucune décision ne sera donc validée pour le moment. Damien Delanghe fera un projet de courrier dans ce sens.

- Grandes carrières de Caumont (27)

Le CSR Normandie a communiqué au Comité directeur un dossier concernant l'acquisition d'un accès aux grandes carrières de Caumont. Ce document de qualité est rédigé conformément aux exigences du Conservatoire.

Mais le Comité directeur considère qu'il faut encore obtenir des précisions pour présenter un projet complet à l'assemblée générale. Le Bureau qui se réunira en mai en Normandie demandera les informations complémentaires.

« Le comité directeur décide de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale l'acquisition d'un accès aux grandes carrières de Caumont. »

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

10. Statuts, RI, règlement disciplinaire

Ces trois textes modifiés seront proposés au vote de l'assemblée générale.

Concernant le règlement disciplinaire, il sera indiqué que le délai de la procédure démarre à la réception du courrier par la personne en cause, et non à sa notification.

11. RI de la commission Professionnelle

Pierre Rias enverra par courriel aux membres du Comité directeur la proposition de règlement intérieur pour

une validation lors de la réunion de mai.

12. Compte rendu de la réunion d'harmonisation du brevet d'état de spéléologie

Jean-Pierre Holvoet, délégué au brevet d'état de spéléologie, fait le compte-rendu de la réunion tenue au ministère le 8 mars dernier.

Tout d'abord, le représentant du ministère, questionné, a indiqué que notre demande de délégation pour la descente de canyon n'a pas été retenue. Rappelons qu'à ce jour, cette délégation n'a toujours pas été attribuée officiellement.

Depuis trois ans, la commission d'harmonisation (ministère, FFS, SNPSC) a travaillé sur une refonte du BEES 1 et la création d'un BEES 2. Maintenant que ce travail consensuel est achevé, le ministère a annoncé que rien ne serait modifié tant que la réforme générale en cours sur les diplômes d'état ne serait pas finalisée. Pourtant, cette réforme générale n'a pas empêché des modifications récentes d'autres BEES. En conséquence, le délégué au brevet d'état et la direction technique nationale proposent, en accord avec le SNPSC, de ne pas se rendre à la prochaine réunion d'harmonisation du 1er avril, puisqu'il est démontré que tout le travail qui y est fait ne sert à rien.

Le Comité directeur vote sur cette proposition :

Pour : 14	Contre : 1	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

Le ministère remet également en cause la place du canyon dans les formations d'état, souhaitant la création d'un diplôme spécifique. Cette activité deviendrait optionnelle dans les brevets d'état qui l'incluent actuellement.

Le Comité directeur demande aux commissions EFS, EFC et professionnelle avec le délégué et la direction technique nationale de rendre un avis sur la place du canyon dans le BEES de spéléologie pour le Comité directeur de mai.

Enfin, le ministère a exprimé le souhait de créer une confédération des sports de montagne dans laquelle la spéléologie prendrait place. Il est demandé à la FFS de se prononcer sur ce souhait. Cette question sera discutée par le Bureau avant d'être soumise au Comité directeur.

13. Publications

Karstologia « spécial Chauvet »

Le Comité directeur a voté au CD d'octobre 2004 le principe de servir aux abonnés de Karstologia un numéro supplémentaire hors série consacré à la grotte Chauvet. Cette décision a un coût de 12.000 € qui pèse sur le budget. Il est donc demandé au Comité directeur de se prononcer sur un arbitrage budgétaire.

« Le Karstologia n°45 du premier semestre 2005 est remplacé par un Karstologia « spécial Chauvet ».

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le deuxième numéro de l'abonnement 2005 portera les numéros 45-46.

Spelunca mémoire « Spéléologie et société »

L'édition de cet ouvrage est estimée à 15000 €. Le CSR Q participera à hauteur de 7.500 € en prenant moitié des stocks. Cette dépense sera inscrite dans le budget 2005.

Jean-Yves Bigot signale qu'un autre Spelunca Mémoires est en cours de réalisation : "Cent de publications spéléologiques françaises" de Philippe Drouin.

La parution est prévue en 2005, mais le devis de GAP éditions n'a pas encore rendu, cependant on peut estimer le coût à 7000 euros."

Plaquette FFCAM FFS

La maquette de cette plaquette de 16 pages « La spéléologie : du sport à la science » a circulé en comité directeur. Des rédacteurs spéléologues de la FFS et en particulier Jacques Chabert, Daniel Chailloux et Jean -Yves Bigot ont eu une implication importante dans sa réalisation.

La FFCAM y consacra un budget de 1.500 €. Son projet initial de diffuser cette plaquette à 80.000 exemplaires a donc été largement revu à la baisse (1.000 à 2.000 exemplaires).

Dans l'hypothèse d'un budget équivalent pour la FFS, il pourrait être tiré 4500 exemplaires dont une partie en anglais.

La FFS versera 1.500 € pour la coédition de cette plaquette.

Pour : 13	Contre : 1	Abstention : 4
-----------	------------	----------------

14. **Documentation**

La commission documentation propose la dénomination « Centre National de Documentation Spéléologique » pour la bibliothèque.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Convention fonds Philippe Renault

La famille Renault a proposé une convention définissant la préservation du fonds Renault qu'elle remet en don à la Fédération. Cette convention, validée par le Bureau, est mise au vote.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Aménagement du nouveau local

Une expertise de la dalle sera diligentée pour déterminer sa résistance.

Une étude pour la mise en place de compactus (armoires mobiles) est en cours. Un premier devis reçu chiffre à 22.000 € l'installation d'un linéaire de 540 m couvrant toute la surface disponible du rez-de-chaussée. La bibliothèque occupe actuellement environ 160 mètres linéaires.

D'autres travaux sont encore à définir (dalle, ouvertures, incendie, alarme, électricité...).

L'objectif est d'avoir aménagé le local pour décembre 2005.

15. **CREI**

Marc Faverjon, en partance pour l'étranger, a donné sa démission du poste de président. Philippe Bence, son adjoint, devient donc président de la CREI. Il proposera un président adjoint au prochain Comité directeur.

La CREI n'a pas reçu de demande de statut d'expédition nationale en 2006.

16. **Participation et stand FFS au congrès UIS 2005 à Athènes**

Suite à l'élection d'Olivier Vidal au poste de délégué FSUE (voir point 18, il est proposé de l'intégrer à la délégation FFS qui se rendra à Athènes.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le budget (déplacement, hébergement, inscriptions, stand) présenté par la CREI est de 10.000 €, non compris l'ajout récent dans la délégation de Bernard Giai-Checa et Olivier Vidal.

Pour le calcul définitif du budget, l'hébergement sera calculé sur la base des tarifs fédéraux. Ce principe sera appliqué à toutes les actions de ce type.

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Il est décidé de provisionner dorénavant chaque année, par quart, cette dépense récurrente.

17. **Nomination du délégué UIS**

Pour le poste de délégué UIS, Claude Mouret :

Pour : 8	Contre : 7	Abstention : 1	et 2 bulletins nuls
----------	------------	----------------	---------------------

Christian Dodelin : 7 voix.

Pour : 7	Contre : 8	Abstention : 1	et 2 bulletins nuls
----------	------------	----------------	---------------------

Claude Mouret est donc élu délégué UIS. Christian Dodelin, qui était également candidat au poste d'adjoint, est élu délégué adjoint UIS.

18. **Nomination du délégué FSUE**

Olivier VIDAL, seul candidat obtient 15 voix et est élu délégué FSUE.

Pour : 15	Contre : 1	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

Les fonctions d'Olivier Vidal entreront en vigueur en août 2005 durant l'AG de la FSUE, préalablement au vote du nouveau bureau.

19. **Election du délégué juridique et de son adjoint**

Edwige Teira obtient 18 voix et est élue déléguée juridique. Isabelle Marçais obtient 18 voix et est élue déléguée juridique adjointe.

20. **Assurance :**

Rapport d'activités 2004

Michel Decobert commente le rapport qui paraîtra dans le Descendeur. Les dépenses de l'assureur sont de moitié plus faibles qu'en 2003. Quatre dossiers sont cependant en procédure judiciaire avec des provisions de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Ces procédures peuvent encore durer plusieurs années. Michel Decobert continuera à les gérer, de même que les accidents survenus avant 2005.

Election du président

Philippe Kernéis obtient 18 voix et est élu président de la commission assurance.

21. Médicale : élection du président adjoint

Raoul Duroc obtient 18 voix et est élu président adjoint de la commission médicale.

22. Délégué aux prix fédéraux

L'appel à candidature sera relancé dans le prochain Spelunca.

Point d'avancement des groupes de travail

23. Vers un label FFS

Jean-Pierre Holvoet rend compte de la réunion inter-commissions EFS, EFC, EFPS. Un cahier des charges est en cours de rédaction par ces commissions qui souhaitent que le futur label FFS, remplaçant les deux labels existant de l'EFS et de l'EFC, soit géré par la commission professionnelle.

Pierre Rias, président de la commission professionnelle, est d'accord avec cette proposition. Un point sera présenté au Comité directeur en mai, avec comme objectif de finaliser le nouveau label en octobre.

24. Raids

Roger Mir informe des résultats des consultations qu'il a effectuées : il n'a obtenu qu'une seule réponse écrite, celle de la commission environnement qui a rédigé une contribution au groupe de travail.

Avec seulement deux opinions contradictoires formulées, le groupe de travail n'a pas avancé dans la définition d'une position fédérale face aux raids.

Le Comité directeur souhaite qu'une réelle discussion soit menée à partir du document initial produit lors de la première réunion inter-commissions EFS, EFC, EFPS avec la direction technique.

25. Etats généraux de la spéléologie

Suite à l'envoi des questionnaires à tous les fédérés de 2004 et les nouveaux de 2005, 80 réponses sont déjà reçues. La communication a été relayée dans la lettre de l'élu et dans Spelunca. Le forum de discussion sur Internet est largement consulté, mais les visiteurs ne s'expriment pas encore. Ce lancement réussi doit maintenant être entretenu par l'ajout de nouveaux thèmes.

Il est décidé de dédier un stand aux états généraux lors du congrès de Narbonne : présentation, explications, accès au forum Internet et possibilité de saisie en ligne du questionnaire.

Il reste à finaliser le questionnaire pour nos partenaires afin de connaître l'image qu'ils perçoivent de nous. Le projet de questionnaire sera envoyé par Jean-Pierre Holvoet et Claude Roche au Comité directeur pour avis.

Le SNPSC est d'accord pour diffuser le questionnaire auprès de leurs clients cet été. Un courrier envoyé à l'ANECAT est en attente de réponse.

La question du dépouillement des questionnaires reste posée : sous-traitance à des opérateurs de saisie ou solution interne ? Claude Roche indique que les cadres techniques y participeront.

Les prochaines étapes sont la finalisation du budget, la rencontre de nos partenaires et la constitution du comité d'honneur.

26. Charte graphique

Annick Menier et Laurent Galmiche présentent un recensement de l'existant. Des logos différents, dans leur forme ou leur couleur, et de nombreuses polices de caractères sont aujourd'hui utilisées.

Un groupe de travail, constitué d'Annick Menier, Laurent Galmiche, Daniel Chailloux, Damien Delanghe, Yves Pratter et Gilles Turgné, finalisera une charte graphique complète, incluant le site internet, pour mai prochain. Un mémento sur la typographie sera également rédigé pour être joint au mémento du dirigeant.

NB : le logo de l'EFS a été déposé à l'Institut national de la propriété industrielle, ce qui n'a jamais été fait pour celui de la FFS.

27. Journées Nationales de la Spéléologie 2005

Ce rendez-vous désormais incontournable se déroulera les 1^{er} et 2 octobre 2005.

Gilles Turgné, qui avait composé les précédentes affiches, succède à Daniel Chailloux pour la coordination des JNS et la réalisation des supports de communication.

28. Musée spéléologique

A la demande du Comité directeur, Michel Letrône a initié un recensement du patrimoine spéléologique de la fédération. Il a étendu cette démarche à tous les propriétaires d'objets qui constituent le patrimoine de la spéléologie française.

Depuis, la FFS a reçu un courrier des conservateurs du musée de La Fontaine de Vaucluse nous informant de leurs difficultés pour assurer la pérennité de la collection Casteret. La FFS leur répondra pour exprimer son intérêt et demander une entrevue.

Cette demande met en exergue la nécessité pour la FFS de définir une politique vis-à-vis des musées.

Il existe une quinzaine de musées dédiés à la spéléologie dont il faut faire le recensement. Des exploitants de cavités touristiques pourraient être intéressés pour abriter des collections. D'autres pistes sont également à rechercher.

Damien Delanghe, Michel Letrône, Jean-Yves Bigot, Claude Mouret, Daniel André, Michel Soulier, dépositaire des plaques des frontispices de Martel, y travailleront avec pour objectif de faire une première présentation au Comité directeur de mai.

29. Convention avec le BRGM

Une proposition de convention nous a été transmise. Tant que la FFS négocie avec le MEDD, il est souhaitable que toutes discussions régionales ou départementales avec le BRGM soient suspendues. Ce point, déjà évoqué dans la Lettre de l'élu et Spéléoscope sera rappelé aux comités régionaux et départementaux et aux clubs par un courrier spécifique.

La proposition des organisateurs de Narbonne d'inviter le BRGM suscite un certain intérêt. Cependant, une table ronde est déjà prévue et une intervention spécifique du BRGM pose des difficultés de planning.

Finances – comptabilité

30. Aides aux EDS

Il est inscrit 8.000 € au budget prévisionnel, qui correspondent au mécanisme actuel de subvention triennale. Deux sujets sont abordés :

- la prolongation de l'aide au-delà de 3 ans, période que les premières EDS vont atteindre
 - > Claude Roche a réfléchi à plusieurs propositions qui seront d'abord examinées par le Bureau
- demandes formulées par Joël Possich à propos de la création d'une EDS dans le Rhône
 - > Utilisation de la salle de réunion du siège : le Comité directeur donne un accord de principe, mais cette utilisation doit être envisagée en fonction des contraintes de gestion du siège
 - > Gratuité de la licence pendant un an : il est prévu une licence à demi-tarif pour les EDS, le Comité directeur ne souhaite pas modifier cette règle
 - > Gratuité de Spelunca et Karstologia : la gratuité de l'abonnement à Spelunca est déjà inscrite dans le cahier du CDS sur les EDS, le Comité directeur ne souhaite pas étendre cette mesure à Karstologia
 - > utiliser le CNDS : le CNDS est accessible à tous les fédérés, les modalités sont à voir avec la commission documentation
 - > aménager des ateliers techniques au sous-sol : cette proposition est intéressante mais le Comité directeur ne pourra se prononcer que sur un dossier précis d'aménagement et d'utilisation
 - > Subvention de 4.000 € : le Comité directeur considère qu'il n'y a pas lieu de modifier la pratique déjà définie

NB : le dossier EDS est actuellement suivi par Claude Roche et Serge Fulcrand de la Direction technique nationale.

31. « Sentiers karstiques » demande du CSR Midi Pyrénées

Le CSR Midi Pyrénées demande une subvention pour la réalisation d'un guide de création d'un sentier karstique. Le Comité directeur juge que cette demande très intéressante relève du FAAL. Il souhaite que la démarche prenne en compte les sentiers existant hors de Midi Pyrénées et que le document final ait une portée nationale.

32. Comptes 2004

La clôture n'est pas faite. En l'état, le résultat 2004 est un bénéfice de 173.880 €, dont 168.000 € de plus-value pour la vente des locaux de Paris. Laurent Galmiche enverra les comptes finalisés par courriel au Comité directeur dès que possible.

33. Budget 2005

Le budget présenté au Comité directeur nécessite encore des arbitrages. Les demandes des commissions sont supérieures de 100.000 € à leur réalisé 2004. Des demandes de subvention au MEDD et au ministère de l'Intérieur figureront dans les recettes prévisionnelles.

Laurent Galmiche enverra le budget prévisionnel au Comité directeur par courriel, et la validation sera faite au Comité directeur de mai précédant l'AG.

Autres points

34. Recensement des équipements et sites de pratique (RES) par le MJSVA

C'est un nouveau type de demande qui nous est faite après celles du BRGM et des SDIS.

Eric Alexis, conseiller technique national, présente le travail expérimental effectué par le CSR Midi Pyrénées pour la mise à jour du RES, qui avait été réalisé initialement sans le concours des spéléologues en 2000-2002.

C'est une carte des massifs karstiques des sites de pratiques qui a été réalisée en lieu et place d'une liste de coordonnées de cavités. Ce travail a été validé par la DRDJS Midi-Pyrénées.

Eric Alexis, qui est par ailleurs membre du comité de pilotage du pôle national de ressources sur les sports de nature, est pressenti pour présenter cette réalisation dans le cadre de la formation continue des personnels jeunesse et sports qui se tiendra juste avant les Rencontres des sports de nature à Millau. Le Comité directeur est favorable à l'unanimité pour que cette intervention soit faite au nom de la FFS.

Le MJSVA sera contacté dans le but d'étendre ce principe original de recensement à toutes les régions. En cas d'accord, les mêmes données pourraient être proposées au MEDD pour la réalisation des cartes d'aléa dont il a confié la maîtrise d'œuvre au BRGM.

Eric Alexis fait ensuite un point sur la situation juridique des PDESI et CDESI. Les servitudes d'accès initialement prévues ont été supprimées, ce qui permet de débloquent la mise en place des PDESI. Les commissions vont donc se mettre en place rapidement et il est indispensable que les CDS soient partie prenante.

Nos espaces et sites de pratique doivent être décrits de façon extensive : il importe notamment d'y faire figurer les itinéraires d'accès aux cavités. Les sites d'entraînement (falaises, viaducs, châteaux d'eau, gymnases...), les carrières et les mines ne doivent pas être oubliés.

Le ministère présentera un guide méthodologique lors des rencontres de Millau.

Damien Delanghe rappelle qu'un mémo avait été rédigé et diffusé à tous les CDS. Il convient de le mettre à jour et le diffuser. Il doit permettre aux CDS de trouver leur place au sein des commissions ou de leur groupe de travail local. Le comité de rédaction sera constitué d'Eric Alexis, Damien Delanghe, Stéphane Jaillet, Christophe Tschertter, et Jean-Yves Bigot.

Un article dans Spelunca est également indispensable pour informer les fédérés.

35. AGN 2005 à Narbonne : organisation, ordre du jour

Le Comité directeur se réunira le matin du samedi 14 mai et la journée du lundi 16 mai.

36. Rapport moral

Le rapport moral mentionné en séance sera amendé et approuvé par courriel avant diffusion dans le Descendeur.

37. Rapport d'orientation

Le rapport d'orientation présenté en séance sera amendé et approuvé par courriel avant diffusion dans le Descendeur.

38. Membres d'honneur

Sur proposition du Bureau, le Comité directeur décide à l'unanimité de nommer, lors du congrès de Narbonne, France Guillaume-Rocourt, Pierre Rias et Jacques Choppy (à titre posthume) membres

d'honneur de la fédération.

39. Réserve naturelle souterraine de l'Ariège – Demande du CDS 09

Le CDS 09 demande le soutien de la Fédération dans sa démarche visant à obtenir, auprès du tribunal administratif, l'annulation de la procédure en cours.

Ce dossier de constitution d'une réserve naturelle a été mené sans concertation avec les spéléologues locaux. Il englobe 23 cavités dont un bon nombre servent à l'initiation, notamment pendant les JNS.

La Commission environnement juge que cette réserve biologique manque totalement de sens dans sa définition par rapport aux objectifs affichés et à la réalité de la pratique spéléologique locale.

De nombreux courriers ont été envoyés au commissaire enquêteur pour contester les orientations présentées, mais aucun des commentaires émis par les spéléologues n'a été pris en compte.

Des irrégularités de procédure constatées par huissier permettent de demander son annulation devant le tribunal administratif, sans toutefois préjuger du résultat.

« La Fédération est prête à soutenir une action en justice menée par le CDS 09 en fonction du décret de création qui sera promulgué. »

Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

40. Rencontres des sports de nature à Millau

La Fédération enverra une délégation à Millau.

Y seront également présents Eric Alexis, Gérard Cazes et Serge Fulcrand, cadres techniques.

41. Procédure d'archivage des courriers au siège fédéral

Céline Charbonnier a rédigé une procédure d'archivage des courriers. Ce texte validé par le Bureau est soumis au vote du Comité directeur.

Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Damien Delanghe indique qu'il a commencé l'analyse des archives de Géo Marchand portant sur la période 1963-1970. Malheureusement, ces documents ne nous permettront pas de reconstituer l'histoire précise de la FFS pour cette période très peu documentée, les archives fédérales concernées ayant été jetées il y a plusieurs années.

42. Demande de renouvellement d'agrément du CDS 66

La Commission statuts a demandé à tous les CSR et CDS copie de leurs statuts et règlements intérieurs signés, avec le récépissé de dépôt en préfecture. Ce n'est qu'à réception de ces documents que l'agrément peut être délivré. Le dossier du CDS 66, comme beaucoup d'autres, n'est pas complet à ce jour.

« Le comité directeur n'a pas de raison de ne pas renouveler l'agrément du CDS 66, dès que le dossier aura été complété. »

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------